



Communiqué

Partenariat Maroc-Hollandais dans le domaine de la sécurité routière -le 10 décembre 2013-

Dans le cadre du partenariat Maroc-Hollandais dans le domaine de la sécurité routière, Monsieur Mohamed Najib BOULIF, Ministre délégué auprès du Ministre de l'Equipelement, du Transport et de la Logistique, chargé du Transport, accompagné de son Excellence Monsieur Ron STRIKKER, Ambassadeur du Royaume des Pays-Bas au Maroc ont coprésidé le **mardi 10 décembre 2013 à Rabat** la Journée Maroc-Hollandaise sur la Sécurité Routière.

L'organisation de cette journée s'inscrit dans le cadre de la concrétisation des recommandations de la visite officielle de la délégation marocaine aux Pays-Bas en mars 2013 lors de laquelle, il a été convenu d'organiser un séminaire au Maroc pour présenter l'expérience Hollandaise et étudier les perspectives de partenariat avec le Maroc dans le domaine de la sécurité routière.

Cette journée est une occasion pour échanger les expériences entre le Maroc et la Hollande et arrêter une feuille de route pour développer et fructifier la collaboration entre les deux pays dans le domaine de la sécurité routière, notamment dans deux secteurs clés, la sécurité des véhicules, études et recherches.

Plusieurs organismes hollandais public et privé, tels que **RDW**, l'organisme en charge de l'immatriculation, de contrôle technique et de gestion de la base de données des véhicules aux Pays Bas, l'**Institut SWOV** dévoué à la recherche et développement sur la sécurité routière ont pris part à cette manifestation.

Plus de 100 participants marocains et hollandais ont été conviés à participer à cet événement, pour débattre les thèmes se rapportant aux stratégies nationales de sécurité routière, au système d'immatriculation et contrôle technique des véhicules, au processus de collecte des données dans ce domaine et aux études et recherches dans ce secteur.

Lors de cette Journée, un Mémorandum d'entente a été signé entre le Comité National de Prévention des Accidents de la Circulation, la Direction du Transport Routier et de la Sécurité Routière et l'Institut SWOV. Ce mémorandum consiste à tracer le cadre général de partenariat et de coopération bilatéral entre les parties concernées afin d'assurer un transfert de compétence et de savoir dans des secteurs liés à la sécurité routière où la Hollande capitalise une riche et longue expérience à l'échelle internationale.

